

**Collège Henri-Georges Adam  
ANTONY**

**MOTION PROPOSEE PAR LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'EDUCATION  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03/02/22**

Une nouvelle fois la DHG qui nous est attribuée n'est pas satisfaisante.

Le nombre d'heures supplémentaires par rapport au nombre d'heures postes est toujours très élevé et supérieur à la plupart des collèges du département.

Beaucoup de collègues ne peuvent plus absorber les 2 heures supplémentaires qui sont maintenant impossibles, et dont la logique ne répond qu'à un besoin comptable de supprimer des postes.

En lettres, par exemple, le nombre d'heures supplémentaires absorbées actuellement ajoutées au complément d'horaires effectué par un stagiaire équivaut à la création d'un poste plein. Pour alléger le nombre d'heures supplémentaires, aucune alternative satisfaisante n'a pu être retenue (comme le partage d'une classe entre 2 enseignants). Devant les charges de travail imposées, on ne dispose plus d'aucune latitude pour développer d'autres projets comme par exemple le renforcement de la lecture en classe de sixième, faute de moyens et cela ajoute un sentiment de frustration à celui de l'épuisement.

Depuis deux ans, le contexte sanitaire a creusé les disparités entre les élèves : comment y remédier dans des classes surchargées ? Les revendications légitimes de créations de postes et d'allègement des effectifs existaient déjà avant la Covid, elles sont devenues une nécessité. A la place, le service des enseignants certifiés est de fait passé à 20h par semaine, voire plus.

Cette pénurie de moyens ne concerne pas seulement les personnels enseignants. Nous avons alerté depuis plusieurs années sur le manque d'assistants d'éducation, plus que jamais en nombre insuffisant pour assurer la sécurité des élèves. Depuis la rentrée de septembre 2021, cette pénurie s'étend aux personnels AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap). La mise en place de la mutualisation par le biais des PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) permet de réduire les moyens d'accompagnement en saupoudrant des heures là où une présence plus conséquente s'imposerait.

Dans notre collège, ces heures supplémentaires se font en outre devant des classes à effectif entre 28 et 30 élèves de la 6ème à la 4ème. Depuis qu'une quatrième division nous a été imposée à la rentrée 2019 nous sommes dans un collège en sureffectif constant. Nous nous interrogeons d'ailleurs sur le devenir de cette division une fois que les quatre divisions de 3ème de l'année scolaire 2022-2023 quitteront le collège. Le nombre d'élèves actuellement scolarisés en CM1 pourrait-il être utilisé par la DSDEN pour faire des projections sur le nombre d'élèves attendus en 6ème à la rentrée 2023 et permettre un minimum d'anticipation, ou bien s'agit-il d'une donnée inconnue et/ou inexploitable ?